

FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Durée :	1/2 journée (3h30)		
Modalités d'organisation :	Dates de la formation :	Cf. convention de formation	Nombre de participants : 1 à 12
	Horaires de formation :		Organisation de la formation : en continu
	Lieu de la formation :		
Public visé :	Tout public. Cette session d'information s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 6 novembre 2009 relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes.		
Prérequis :	Absence de prérequis.		
Objectifs :	Sensibiliser le salarié à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur semi (ou entièrement) automatique.		
Moyens pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> -Supports visuels -Matériel de simulation : mannequins de formation -Un support est remis à chaque participant 		
Intervenant	Formateur SST rattaché à un organisme de formation habilité.		
	NB : Le CV du formateur est joint au présent document.		
Sanction de la formation	Une attestation de stage sera remise à tout participant ayant assisté à l'ensemble de l'action de formation.		

PROGRAMME :

- ✓ Présentation de la « chaîne de survie »
- ✓ La protection de la victime
- ✓ L'alerte – Appel aux secours
- ✓ La reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique
- ✓ La victime est inconsciente mais elle respire : Position latérale de sécurité.
- ✓ La victime est inconsciente et ne respire plus : Réanimation cardio-pulmonaire associée à une défibrillation automatisée.
- ✓ Les cas particuliers

Note : au cours de l'action de formation, l'ensemble des participants est amené à mettre en application les gestes de premiers secours évoqués précédemment.